SPEHDO 3 à 10

Débourbeur séparateur à hydrocarbures

en polyéthylène CLASSE 1 - REJET 5 MG/L

Modèle coalesceur avec by-pass

PRODUIT EN STOCK

FABRIQUÉ EN FRANCE

Polyéthylène

Prétraitement des eaux de ruissellement issues des parkings et voiries.

APPLICATION

Appareil de prétraitement destiné à séparer et à accumuler les matières solides (sables, gravillons,...) et les hydrocarbures libres.

TAILLE : TN 3 à 10

AVANTAGES

- Conformité : normes NF EN 858-1 et NF P16-451-1/CN
- Certification : marque NF délivrée par un organisme indépendant
- Maniabilité : appareil léger, facilement manipulable
- Garantie décennale par assurance complétée par une Epers

⚠ Prévoir une alarme hydrocarbures obligatoire selon norme NF EN 858

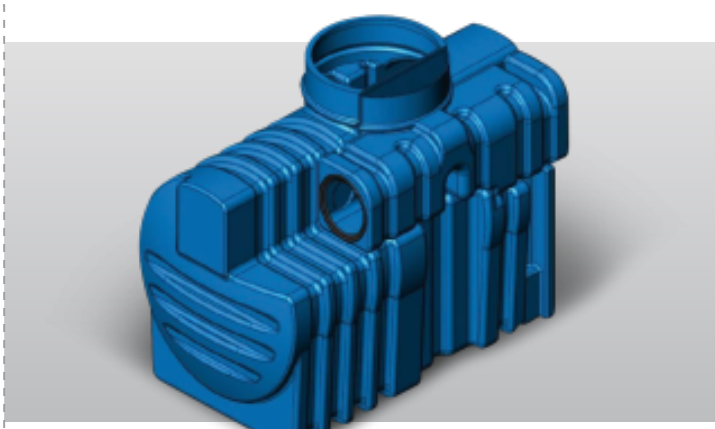

CERTIFIÉ PAR CERIB NF — CE EN 858

FONCTIONNEMENT

- Lorsque le débit nominal est atteint, le débit excédentaire surverse par le by-pass
- Le compartiment débourbeur est calculé de manière à obtenir un volume utile de 100 litres x TN
- Le compartiment séparateur est dimensionné pour un rejet en hydrocarbures libres inférieur à 5 mg/l dans les conditions d'essais de la norme EN 858-1

OPTIONS

- Rehausse - RHPSPE et couvercle - COU
- Alarme hydrocarbures optique et acoustique - KAH050

CONCEPTION

- Cuve en polyéthylène haute densité
- By-pass intégré et dimensionné pour un débit de pointe de 5 x TN (l/s)
- Coalescence sur matériaux filtrants en polyuréthane réticulé (consommable)
- Dispositif d'obturation automatique avec joint à lèvre, taré pour des hydrocarbures de densité 0,85
- Classe de résistance selon NF P16-451/CN : 1 d
- Raccordements par joints à lèvre
- Puits d'accès pour rehausses et tampons Ø 650 mm pour TN 3 et Ø 780 mm pour TN 6 et 10, non fournis.

DIMENSIONNEMENT

Référence	TN	Vol. débourbeur (L)	Vol. hydro (L)	L (mm)	l (mm)	H (mm)	DN (mm)	FEE (mm)	FES (mm)	Poids (kg)
SPEHDO0315	3	300	60	1420	800	1400	160	532	562	90
SPEHDO0630	6	600	60	1650	1200	1500	250	490	526	125
SPEHDO1050	10	1000	100	2240	1200	1560	315	574	624	175

MISE EN OEUVRE

POSE :

cf. fiche de pose DQT 114

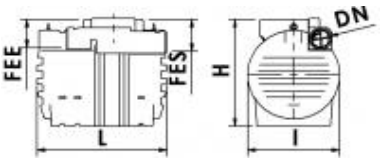

ENTRETIEN :

L'alarme hydrocarbures permet de réduire les coûts d'exploitation. En l'absence de moyen de contrôle continu et d'historique, la norme NF P16-442 précise que l'on doit procéder au minimum à un écrémage par semestre et à un curage par an.

08-03-2017

Saint Dizier environnement
Rue Gay Lussac - 59147 GONDECOURT
Tél. : 03 28 55 25 10 - Fax : 03 28 55 25 15